

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU  
5 AOÛT 2019

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le  
5 août 2019, à la salle municipale à 20.00 heures.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Sont présents :

Monsieur	Gilles Laflamme	maire
Madame	Réjeanne Ouellet	Conseillère siège N° 1
Madame	Clémence Lavoie	Conseillère siège N° 2
Monsieur	Yannick Fortin	Conseiller siège N° 3
Madame	Lucette Algerson	Conseillère siège N° 4
Monsieur	Bertrand Caron	Conseiller siège N° 6

Est absent :

Monsieur	François Doré	Conseiller siège N° 5
----------	---------------	-----------------------

Le tout formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Laflamme, maire, ouvrant la séance par un mot de bienvenue.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

La séance est déclarée ouverte à 20:00 heures.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous et une prière est faite.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue et prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 juillet 2019  
Suivi au procès-verbal
5. Lecture et adoption des comptes
6. Information du maire et des conseillers
7. Entente de services aux sinistrés
8. Transfert du rôle par CIM
9. Nettoyage du réseau d'égout
10. Colloque de zone
11. Service d'assistance juridique
12. Réparation de la glissade de l'école
13. Association du cancer de l'Est-du-Québec
14. Vacances
15. Affaires diverses :
16. Période de questions
17. Levée de la séance

01-05-08-2019

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à la majorité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

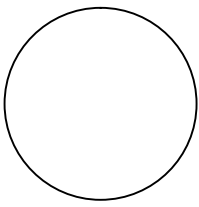
ADOPTÉE

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2  
JUILLET 2019

02-05-08-2019

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à la majorité des membres présents que le procès-verbal de la séance régulière du 2 juillet 2019 soit adopté.

ADOPTÉE



## SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le suivi au procès-verbal est fait par Monsieur le Maire.

### 5. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

03-05-08-2019

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à la majorité des membres présents :

Que les comptes présentés soient acceptés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 42 039,31 \$.

ADOPTÉE.

À noter que la conseillère Lucette Algerson demande de mentionner qu'elle est contre cette acceptation.

### 6. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur le Maire fait un suivi avec ses conseillers et conseillères.

### 7. ENTENTES DE SERVICES AUX SINISTRÉS

04-05-08-2019

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à la majorité des membres présents :

D'autoriser monsieur Gilles Laflamme, maire, et madame Line Fillion, directrice générale, à signer l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge, pour et au nom de la municipalité de Padoue.

ADOPTÉE.

### 8. TRANSFERT DU RÔLE PAR CIM

05-05-08-2019

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à la majorité des membres présents :

De donner le mandat à CIM de transférer le rôle dans notre logiciel comptable lors du dépôt du rôle au mois de septembre.

ADOPTÉE.

### 9. NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUT

06-05-08-2019

Il est proposé par monsieur Yannick Fortin et résolu à la majorité des membres présents :

De demander des soumissions pour le nettoyage du réseau d'égout à 2 ou 3 entreprises.

ADOPTÉE.

### 10. COLLOQUE DE ZONE

07-05-08-2019

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à la majorité des membres présents;

D'autoriser Line Fillion, directrice générale, à participer au colloque de zone qui aura lieu à Lac-au-Saumon le 11 septembre prochain au coût de 85 \$.

ADOPTÉE.

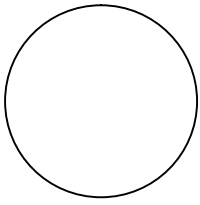
### 11. SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE

08-05-08-2019

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à la majorité des membres présents :

De faire une entente de service d'assistance juridique avec la FQM/MMQ pour tous les besoins dont la municipalité de Padoue aura besoin.

ADOPTÉE.



09-05-08-2019

12. RÉPARATION DE LA GLISSADE DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Il est proposé par monsieur Yannick Fortin et résolu à la majorité des membres présents :

De faire réparer la glissade de la cour de l'école par Garage Denis Boucher au montant de 500.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE.

10-05-08-2019

13. ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à la majorité des membres présents :

De faire un don de 50,00 \$ à l'Association du cancer de l'Est-du-Québec.

ADOPTÉE.

14. VACANCES

Le bureau sera fermé du 19 au 23 août

15. AFFAIRES DIVERSES:

Il n'y a aucun point à ajouter.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est respectée pour les 4 contribuables présents.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-05-08-2019

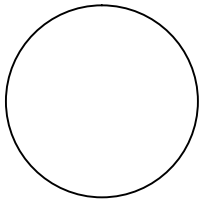
Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à l'unanimité que la séance présente soit levée à 20:25 heures.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Gilles Laflamme, maire

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Line Fillion, dir. gén. et sec. trés.

Procès-verbal signé par Monsieur le Maire le 6 août 2019.



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PADOUE**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AOÛT 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 8 août 2019, au gymnase de l'école, à 21:00 heures à laquelle étaient présents : monsieur Gilles Laflamme, maire, mesdames Réjeanne Ouellet, Clémence Lavoie et Lucette Algerson conseillères, messieurs Yannick Fortin, François Doré et Bertrand Caron, conseillers,

Le tout formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Laflamme, maire.

Line Fillion, directrice générale, est aussi présente.

1. Renonciation à l'avis de convocation
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lettre à la Commission scolaire des Phares pour l'école
4. Période de questions
5. Levée de la séance

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

01-08-08-2019

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à la majorité des membres présents d'adopter la renonciation à l'avis de convocation étant donné que tous les membres du conseil sont présents.  
ADOPTÉE.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

02-08-08-2019

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à la majorité des membres présents d'adopter l'avis de convocation tel que lu.  
ADOPTÉE.

2. LETTRE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES POUR L'ÉCOLE

Suite à la rencontre d'information pour l'achat de l'école, il y a eu votes pour les 60 personnes présentes dont 56 personnes avaient le droit de voter, voici le résultat :  
À la question « Achat de l'école par la municipalité » :  
Pour : 35                      Contre : 18                      Annulé : 3

03-08-08-2019

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à la majorité des membres présents :  
De commencer les négociations avec la Commission scolaire des Phares pour l'achat de l'école Pavillon du Sommet de Padoue.  
ADOPTÉE.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a été respectée pour les contribuables présents.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

04-08-08-2019

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à la majorité des membres présents que la séance soit levée, il est 21:10 heures.  
ADOPTÉE.

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Gilles Laflamme, maire

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Line Fillion, dir-gén et sec-très.